

ANNEXE 3 : MODELE-TYPE DE DELIBERATION

Objet : Représentant de la collectivité au sein du syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse

Monsieur/Madame le/la Maire/Président.e expose au Conseil municipal/Conseil communautaire qu'il y a lieu de désigner un représentant de la collectivité auprès du syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse, auquel elle est adhérente.

Le représentant ainsi désigné siégera notamment au sein d'un des collèges électoraux du syndicat mixte : ces collèges électoraux désigneront ensuite des représentants titulaires et suppléants qui formeront alors le « comité syndical » de l'établissement, organe délibérant du syndicat mixte.

Le Conseil municipal/Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'élire Monsieur/Madame Représentant de la collectivité au sein du collège électoral du syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse.